

PRINCIPALES REFORMES DANS LE SECTEUR AGRICOLE EN RCA DE 2016 - 2022

Paul DOKO

Ingénieur agro-économiste, Chargé de Mission Agriculture au Ministère de
l'Agriculture et du Développement Rural (MADR)

Tél :72614331/75503403-dokopaul62@gmail.com

Contexte du secteur agricole après la crise politique de 2013

- Insécurité persistante et déplacements des populations
- Une loi foncière de 1963 qui ne reconnaît pas le droit coutumier sur la terre
- Voies de communications très dégradées limitant les échanges nationaux et l'accès aux marchés;
- Décapitalisation des exploitants agricoles;
- Forte dépendance du pays par rapport à l'aide étrangère et aux importations de vivres;
- Faible allocation budgétaire (contraire aux engagements de Malabo en 2014 au 10% du budget) : un sous investissement de l'Etat dans le secteur agricole ;
- Difficultés d'accès aux innovations en matière de semences à haut rendement et aux intrants;
- Difficultés d'accès des agriculteurs aux financements;
- Tensions entre agriculteurs et éleveurs qui entravent l'agriculture durable;
- Une faible gouvernance des institutions (ORCCPA, ACDA, ICRA, Chambre d'Agriculture) souvent peu fonctionnelles)
- Absence de cadre institutionnel et juridique régissant la finance rurale

Politiques et stratégies existantes

- **Feuille de route de la relance agricole (2016) et ses 4 axes prioritaires :**
 - « **Résilience, relance durable des activités agropastorales et développement économique** », un axe qui porte sur le développement des filières de production (vivrières comme de rente) ;
 - « **Agriculture, facteur de réconciliation nationale** », une dimension nouvelle suite au conflit, avec des actions de développement local, de réintégration des ex-combattants, de concertation entre communautés) ;
 - « **Insertion professionnelle et entrepreneuriat des jeunes pour la modernisation de l'agriculture** », une autre dimension nouvelle liée à l'émergence de la problématique de l'emploi des jeunes ruraux avec notamment la volonté de développer la forme coopérative ;
 - « **Gouvernance agricole et compétitivité de l'agriculture au niveau régional, continental et international** », comprenant des éléments (anciens et nouveaux) sur la réforme des institutions publiques du secteur agro-pastoral, avec la volonté de recentrer le rôle de l'Etat sur ses fonctions de maître d'ouvrage et la promotion du « secteur privé ».
- Feuille de route déclinée à l'échelle régionale dans le cadre des Programmes régionaux de développement agricole.
- Cette feuille de route et ses déclinaisons régionales constituent aussi les documents de référence pour les différents programmes en cours.

Principales reformes administratives, réglementaires et légales dans le secteur agricole centrafricain

Avec le retour à l'ordre constitutionnel, la vision de la transformation de l'agriculture devrait passer par:

- Le renforcement des services aux agriculteurs
- La réforme du foncier
- Entrepreneuriat des pauvres ou les sociétés coopératives
- La reconstitution des ressources semencières
- La moto-mécanisation des activités de productions végétales pour accroître la productivité

Principales reformes phares du cadre stratégique, légal et institutionnel

L'évolution du cadre légal et institutionnel

- **Loi N°22.006 du 20 mai 2022 portant création de la chambre de l'Agriculture et du Tourisme**
- **Le Décret n°22.369 du 13 septembre 2022 - portant création du registre des coopératives** en conformité avec les dispositions de l'art 69 et 70 de l'Acte Uniforme OHADA –: **Art.5 du décret n°22.269** toute Scoop jouit de la personnalité juridique à compter de son immatriculation au registre des coopératives
- **Deux Lois de janvier 2022 portant sur l'ICRA et l'ACDA** mettent en conformité l'existence de ces institutions avec la loi 20.004 du 13 janvier 2020 portant organisation du cadre institutionnel, juridique et financier des offices publics. Avec ces lois, l'ICRA et l'ACDA jouiront d'une autonomie financière disposeront d'organes de gouvernance:
 - ✓ **Le conseil d'administration**
 - ✓ **La Direction Générale**
 - ✓ **Le Comité Scientifique et Technique (ICRA) / Comité régional (ACDA)**

Des mesures de dynamisation des offices sous tutelle du MADR

- *Mise en place des organes* de l'office national des semences (**ONASEM**) créée en 2015 et dotation de cet office avec des équipements de Laboratoires -
- *Renforcement des capacités* de l'office de la Réglementation de la commercialisation des produits agricoles pour qu'en situation de défaillances des collecteurs de café (**ORCCPA**), l'office puisse acheter le café aux petits producteurs;
- *Renforcement des effectifs des fonctionnaires*, cadres et agents techniques à l'Agence de développement agricole (**ACDA**), dotation en moyens roulants et Kits de terrain pour la vulgarisation et à l'Institut Centrafricain de la Recherche Agronomique (ICRA);
- *Dotation de l'ICRA* en matériels de laboratoire et Appui à l'ICRA dans la production des semences de Prébase.

Des mesures de dynamisation des services centraux

- **La Direction de la Protection des Végétaux** a pris des mesures d'assainissement financier, réalisé un état de lieux de son cadre légal et réglementaire – suivra l'élaboration d'une loi phytosanitaire de nouvelle génération respectueuse des engagements environnementaux pris par la RCA.
- **La Direction Générale des études statistiques et suivi évaluation** œuvre conjointement avec ICASEES, le PAM et la FAO pour renforcer le mécanisme national des statistiques (données nécessaires à la prise de décisions –DNPD) : *les résultats d'une enquête nationale agricole, lancée en 2021-2022 ont été rendus public le 27 décembre 2022.*

Perspectives / grandes priorités stratégiques actuelles

- ❖ **Réviser la Document de Politique Agricole Nationale** en intégrant un cadre résultat
- ❖ Développer **la motomécanisation** pour accroître la productivité du travail de la terre
- ❖ Faire aboutir la réforme foncière en cours pour garantir la sécurité des investissements et **adopter une politique foncière (projet de loi portant code foncier agro-pastoral)**
- ❖ Réviser la stratégie nationale **du développement de la riziculture**
- ❖ Elaborer **une stratégie nationale des achats locaux et de constitution de réserves alimentaires**
- ❖ Elaborer **une stratégie nationale de statistiques agricoles**

Perspectives

- ❖ **Mobiliser des ressources supplémentaires dans le cadre du PACTE agro-alimentaire présenté à Dakar, le 25 janvier 2023, par le Chef de l'Etat**
 - **Plan d'investissement** d'un montant estimé de **397 M €**
 - **Objectif d'accroissement de la production alimentaire et d'intégration au marché, notamment filières vivrières** (manioc, maïs, riz, arachide), maraîchères, animales et halieutiques, en vue d'une meilleure autosuffisance alimentaire, **à horizon 2028**
 - **Actions envisagées** : *réhabilitation de pistes rurales, appui aux filières animales et végétales (jusqu'à intégration au marché), appui au programme semencier, aux services agricoles, à la recherche agricole, à la mécanisation, protection des végétaux, développement du capital humain, constitution de réserves alimentaires et contrôle qualité des produits.*

Perspectives

❖ **L'adoption d'une politique foncière agro-pastoral**

➤ **Réflexions en cours depuis 2012.**

➤ **Discussions menées en 2022 autour des points suivants :**

❖ S'inscrire dans le cadre des directives internationales sur les questions foncières

❖ La reconnaissance des droits fonciers coutumiers

❖ La stabilisation des espaces pastoraux

❖ La spécificité de la problématique de sécurisation foncière des peuples autochtones et des transhumants,

❖ L'accès des femmes à la terre...

➤ **Création envisagée d'un comité technique pluri-acteurs chargé de la réforme foncière (avec le ministère de l'urbanisme, des finances, de l'élevage...)**

➤ **Décision de prioriser :**

❖ L'élaboration de **la politique foncière agro-pastorale**

❖ Puis finalisation et validation de **la loi-cadre sur le foncier** (intégrant donc foncier urbain et foncier rural).

❖ Enfin : relecture et validation de la loi sur **le foncier agro-pastoral** (sur la base de la loi-cadre)

Remerciements aux PTF pour leurs appuis multiformes

- **Union Européenne** – pour le financement des actions de renforcement des capacités services décentralisés de l'Agriculture (ACDA, ICRA, CIAT) et l'assistance technique des organisations telles que WHH, IRAM et ENABEL
- **La Banque Mondiale** – pour le financement des projets de résilience et ses analyses sur le secteur agricole.
- **La Banque Africaine de Développement** – pour le financement des introductions des semences améliorées de: haricot rouge, riz et manioc.
- **Le FIDA** – pour sa présence interromptue dans le secteur agricole en dépit de la crise de 2013.

SINGUILA MINGUI